

# **LE « NEW DEAL » EUROPE - ÉTATS-UNIS A L'ÈRE DE TRUMP**

## **Quelles leçons pour l'Histoire ?**

Au moment où le nouveau Président des États-Unis redéfinit les relations euro-américaines et entame un rapprochement avec la Russie, il est utile de rappeler les précédents des rapports Est-Ouest dans la conception gaullienne du continent (ci-après)

---

### **De Gaulle, la Nation et l'Europe, de l'Atlantique aux Ourals, hier et aujourd'hui.**

#### **Deux approches géopolitiques et systémiques**

Inerio Seminatore

#### **L'Europe et ses questionnements**

L'Europe, prise comme un tout, peut elle encore peser sur l'évolution du système international, s'assignant la tâche d'une recomposition géopolitique du continent, face à la puissance globale dominante des États-Unis?

Peut-elle encore adopter l'expression gaullienne « de l'Atlantique aux Ourals », comme indication d'une vision géostratégique eurasiennne et d'une politique étrangère commune ?

Face aux blocages de la bipolarité, la conception gaullienne des années soixante résultait de trois considérations:

- celle de « limites » de l'ordre bipolaire, corsetées par deux tutelles extérieures venant de l'Est et de l'Ouest
- celle d'une logique de confrontation permanente, imposant une double allégeance, sous la forme d'une intégration politique et stratégique à l'Est, dans le Pacte de Varsovie, à l'Ouest dans l'OTAN et au sein des institutions européennes, dans le cadre de la Communauté Économique Européenne de l'époque.
- celle d'un équilibre des forces en Europe, garanti par l'insularisation nucléaire des cinq Grands, les États-Unis, l'Union Soviétique, le Royaume Uni, la France et la Chine (entrée à faire partie du Club en 1964).

La diplomatie gaullienne de l'époque poursuivait la « révision du système de Yalta » et de ses sphères d'influence, tracées par les puissances victorieuses de la deuxième G.M., comportant la division de l'Europe en deux blocs opposés.

Cette révision s'exprimait par « une politique de détente » et une revendication d'indépendance des nations européennes vis à vis de leurs protecteurs respectifs.

## **La « Question Allemande », le « Plan Fouchet » et le « Traité de l'Élysée »**

A ces trois dimensions s'ajoutait la « question allemande » ou germano-russe, la question centrale d'hier et d'aujourd'hui dans les relations de sécurité avec Moscou, ainsi que dans les relations inter-institutionnelles au sein de l'Union européenne.

L'ébauche d'une résolution de cette question fut, à l'époque, le « Plan Fouchet » (novembre 1961), qui proposait l'harmonisation des politiques étrangères des pays signataires et légitimait le jeu de la France d'assumer le rôle de « fédérateur » politique du continent, à l'intérieur de la logique communautaire.

Ce plan aboutira à la signature du « Traité d'amitié et coopération », ou « Traité de l'Élysée » ( du 22 janvier 1963), qui garantira la survie des institutions européennes naissantes (CEE) et assurera un soubassement politique aux mesures intégrationnistes supra-nationales.

L'idée d'un bloc continental solidaire, à direction franco-allemande, émancipé des jeux d'influence anglo-saxons permettrait à la France de devenir le « pivot » de l'ordre européen ou la puissance d'équilibre entre l'Est et l'Ouest, vis à vis de l'Union Soviétique et des États-Unis.

Dans ce nouveau contexte le rôle de l'Otan était relégué à celui, originel, d'une alliance défensive au centre-Europe et la formule « de l'Atlantique aux Ourals » exprimait parfaitement la politique de « détente, d'entente et de coopération » du Général, car elle avait pour but la transformation du système européen et celle du « status-quo » de la guerre froide.

### **L'expression « de l'Atlantique aux Ourals » dans le système actuel.**

#### **Analogies et différences**

Toute autre aujourd'hui la signification stratégique et systémique de l'expression « Axe Paris-Berlin-Moscou », à vocation souverainiste.

En effet a changé radicalement le système international, en sa morphologie, hiérarchie et distribution de la puissance. Le poids relatif de l'Europe et de la France dans le paysage stratégique actuel a diminué de manière sensible.

Persiste cependant et en forme aiguisée, une rivalité intense et une crise de confiance diffuse dans le règlement des crises internationales.

A partir de 2014 un retour de la « Guerre Froide » s'est instauré dans les relations Est-Ouest à propos des pays du voisinage oriental et de l'Ukraine et tout au long de la frontière russe, allant de la Baltique à la Géorgie. L'une de ses causes repose sur la provocation des élargissements successifs de l'Alliance Atlantique et sur la dégradation, à l'intérieur de l'Otan, de la confiance des alliés vis à vis de la Russie.

Quel rôle pourrait être assigné à l'axe Paris-Berlin-Moscou dans un contexte de crise, suscité ou entretenu par les États-Unis?

Le souhait d'un partenariat continental actuel entre l'Est et l'Ouest peut-il être assimilé au dessein gaullien de l'Atlantique aux Ourals?

Peut-il remplir une fonction de détente et d'allègement des tensions, dans un monde devenu multipolaire, où la pratique du « Linkage horizontal » permet de jouer aux crises croisées sur

plusieurs théâtres, par une forte interaction stratégique, en rallumant sans cesse les crises sans jamais les épuiser?

Au sujet de cet axe, toute ressemblance avec le passé est historiquement trompeuse.

En effet la complexité du système international actuel est hétéromorphe et irréductible à un logique purement inter-étatique, comme dans le système international de l'après-guerre, qui permettait une négociation entre puissances, garantes de l'ordre régional ou mondial.

La « guerre hybride » en est la démonstration systémique.

Au niveau diplomatique et militaire les trois pays de l'équation continentale eurasiennne, France, Allemagne et Russie ont changé de poids et d'importance au vu du système international global.

L'Europe, si elle existait politiquement, pourrait concevoir un équilibre des forces dans une perspective multipolaire, pour éviter ou limiter les conflits systémiques, suscités par l'acteur hégémonique extérieur (les U.S.A.), visant à éliminer son rival (la Russie) et à mettre hors jeu son compétiteur économique et commercial, l'Union Européenne.

Or, à une lecture réaliste de la politique internationale il n'échappe à personne que la Grande-Bretagne a quitté l'Union, la France s'est affaiblie, que l'Allemagne joue un rôle prépondérant sur le continent et que la Russie ré-acquière une dimension que lui confèrent sa géographie et son histoire; celle d'être un pôle de puissance inter-continental, un État-civilisationnel et une autocratie volontariste.

**L'entente germano-russe et la rupture de la paix.**

**Que peut l'Axe « Paris-Berlin-Moscou », dans le cadre d'une géopolitique planétaire remodelée et du double « containment » de l'Eurasie, terrestre (Mackinder) et maritime (Spikman), par la puissance globale dominante?**

Vue des États-Unis, la menace majeure de la politique eurasiennne de ces trois pays, est celle d'une entente directe entre la Russie et l'Allemagne, esquissant l'image d'un bloc continental solidaire qui pourrait valoir l'enjeu d'une guerre ou d'une rupture de la paix.

Par ailleurs la crise existentielle du projet européen crée un vide et une division en Europe. Elle nous ramène à l'absence de souveraineté et à une organisation institutionnelle dépolitisée, à la merci de l'Amérique et subissant une série de conditionnements conjoncturels et systémiques.

Dans une phase historique d'hésitation stratégique et de nivellement du pouvoir international, un réalignement des équilibres de puissance au niveau du système impose à l'Europe de redéfinir sa place dans un monde post-américain.

En effet l'influence grandissante des options de camp, euro-atlantique, eurasiennne ou asiatique, oblige Hégémon à une diversification régionale des fonctions d'influence, par l'incapacité d'imposer un ordre planétaire contraignant.

Le signe avant-coureur de la gestation multipolaire du système planétaire est représenté par les propos d'un ré-équilibre de l'axe eurasiennne de l'ouest, par rapport à la montée en puissance du pôle continental asiatique, contournés par des stratégies de « containment » distinctes, essentiellement terrestres à l'Ouest, sur la base des recommandations de l'Amiral Mackinder et maritimes en Asie-Pacifique, suivant les réflexions péninsulaires de Spykman.

Ce double « containment » vise à parer à l'hypothèse d'un Condominium sino-américain sur le

monde, pour le cas où l'affrontement l'emporterait sur la coopération et le monde se définirait par la subtile formule chinoise d'organisation géopolitique, « des puissances multiples et une seule superpuissance ».

Au delà de cette hypothèse, classique et inter-étatique, la multiplication des conflits asymétriques ou hybrides, ainsi que des guerres ethniques, culturelles ou séparatistes, accroît le brouillard de la « guerre globale contre le terrorisme » ses sanctuaires et ses sources de financement.

Dans ces conditions le système de sécurité collective échappe en large partie aux Nations-Unies et à l'Otan, ainsi qu'aux instances de gouvernance actuelles (G8,G20), à cause des variations de la « Mix Security », à la démocratisation du fait nucléaire et à la dominance offensive de la cyber-guerre et des guerres spatiales.

L'heure serait aujourd'hui à une prise de responsabilité et de risque de la part de l'Europe à un moment où s'ouvre pour elle une fenêtre d'opportunité.

Le XXIème siècle, au cours duquel le pouvoir démographique redeviendra décisif, le modèle civilisationnel sera hybride, en raison de la compétition entre « systèmes des valeurs », qui se surposent à la « compétition économique » et soutiendront la « compétition stratégique ».

Les contraintes actuelles de l'Europe remontent à à la fin du deuxième conflit mondial et reposent sur trois évidences majeures, caractérisant l'ensemble des pays d'Europe occidentale de l'époque:

- la première et la plus marquante fut l'effondrement commun des nations européennes, un effondrement politique, économique et militaire
- la deuxième fut l'apparition de la "césure balistico-nucléaire" et l'apparition d'un jeu d'échec entre les deux « Leaders de bloc », les États-Unis et la Russie
- la troisième l'émergence d'un processus d'unification fonctionnelle de la partie occidentale du continent

Fut instauré ainsi, au sein d'un système international pour la première fois planétaire, une autonomie réduite des sous-systèmes régionaux.

Dans ce contexte l'exercice de l'hégémonie américaine engendrait une limitation de la liberté de conception et d'action de chaque unité régionale et le processus d'unification européenne, de nature fonctionnelle, fut présenté comme politique et à caractère fédéraliste.

### **« Europe intégrée » ou « Europe Européenne » ?**

Le dilemme entre une « Communauté intégrée » ou une « Confédération d'États » indépendants reposait jadis sur une distinction dirimante, l'atlantisme d'un côté ou une Europe autonome, au directoire franco-allemand de l'autre, posant très clairement l'exigence d'un Leadership européen et d'une « coopération organisée » entre États.

L'autonomie de conception et d'action poursuivie devait permettre à l'Europe de devenir un acteur politique à part entière et de s'affranchir progressivement du parapluie américain, devenu aléatoire au lendemain du passage à la stratégie nucléaire graduée, la « flexible response », en cas d'affrontement militaire sur le théâtre central.

Cette « Europe Européenne », devait être également en mesure d'interdire au rêve fédéral désarmé une subordination complète à la politique de confrontation Est-Ouest.

L'effet d'escamotage du Général, préférant « l'idée de la France à l'état de la France », ou encore le rôle de la Nation à celui de l'Europe, ne pourrait être que de la plus grande actualité et de la plus grande pertinence aujourd'hui.

A la base de l'Histoire et de ses épreuves,- arguait le Général- nous repérons les Nations et guère les régimes politiques ou les artefacts institutionnels.

Les Nations et seulement les Nations sont au cœur des grands bouleversements, avec leurs faiblesse ou leurs force, leurs souvenirs ou leurs ambitions.

Par ailleurs il ne peut y avoir de place, face aux grands tournants, pour des « stratégies de substitution » à la Jean Monnet.

### **Le « Bréxit », le retour des Nations et « l'ennemi de l'intérieur »**

L'Europe est absente aujourd'hui de la scène d'un monde turbulent, qui forge son futur et assume ses défis.

Cette absence engendre une crise de sens et une crise des fondements et donc une remise en cause de sa stratégie générale et de sa philosophie politique.

La reviviscence des Nations nous ramène aux épreuves de l'Histoire, à la morale de combat et aux impératifs de survie.

Dans cette perspective et après le « Brexit », le constat qui s'impose est celui d'une fragmentation de nos personnes nationales, écartelées par la présence, en leur sein, de la figure de « l'ennemi », « l'autre de l'intérieur », que nous pouvons définir comme la « différence éthique », celui qui remet en cause « l'archétype imaginaire de la société », son mythe originel et sa constitution symbolique.

Au cœur de ce constat, la reviviscence des nations est la cause principale du séisme intellectuel et moral qui secoue les reflux de la mondialisation et d'un monde sans frontières.

Ce retour remet en cause l'Europe et ses institutions, comme artefact historique et pousse à un diagnostique sur les transformations démographiques et culturelles des sociétés nationales, autrefois homogènes, induites par des « migrations de substitution », inassimilables, incontrôlées et grandissantes.

C'est à ce propos qu'intervient l'opposition, lourde d'implications, entre les deux concepts de « Peuple » et de « Nation ».

Le premier privilégie la démocratie et s'exprime en politique par les images abstraites de la République, le suffrage universel et l'égalité formelle des citoyens; le deuxième s'identifie à la permanence de l'Histoire, à la personnalisation de l'autorité. à l'intimité de la religion et des mœurs et, in fine, à l'usurpation séculaire du pouvoir légué par la tradition.

Il faut rappeler ici que la « Nation », qui inspira la vision gaullienne de l'Histoire, est une réalité naturelle, organique, dont le passé a forgé les solidarités des communautés primitives et le

sentiment d'appartenance, qui baignent dans le même sang et dans le même sol.

Il en découle que le pouvoir, dans une nation, est une responsabilité existentielle et originelle, qui exige « une tête et un chef, en charge de l'essentiel » (Ch. de Gaulle), contraint à des choix dramatiques, par le défi de décider, seul, « du risque extrême, en situation extrême » (Carl Schmitt).

La « Nation » et guère un régime politique est à la base de tous les pouvoirs. Et c'est à la Nation, que prête serment le soldat, dont l'allégeance et la loyauté vont à la pérennisation de celle-ci, en cas de crise grave, civile ou militaire.

Plus en profondeur, l'esprit d'une Nation forge sa culture et ses lois, engendre sa vision du monde et a besoin du caractère personnel de l'autorité, car c'est à travers la personnalisation de l'autorité, que se forge l'identité d'un pays et son archétype imaginaire.

A ce titre, la conception gaullienne de la « Nation » n'a rien à voir avec les déterminismes aléatoires des volontés individuelles, qui constituent la fiction de la « volonté générale » de Rousseau, ou les fondements de la théorie contractuelle du politique.

**Londres, Paris, Berlin, face à l'Histoire.**

**Le « Peuple » contre la « Nation » et « la guerre civile qui vient »**

L'idée du « Peuple », telle qu'elle s'exprime en politique, privilégie le régime égalitariste et la forme républicaine du pouvoir.

En revanche la « Démocratie », de masse ou d'opinion, n'est que l'un des régimes politiques que l'histoire a connu, mais pas le seul.

L'adhésion populaire à la démocratie, en son aspect « naturel », s'exprime par la légitimité accordée à son chef et par le « suffrage référendaire », qui demeure l'aspect instrumental de la légitimité.

Le « naturel » pour de Gaulle, comme pour Edmond Burcke était la durée, à laquelle appartiennent les Nations; « l'artificiel », les constructions politiques transitoires et, à titre d'exemple, l'URSS, la RDA et la construction européenne.

L'appel à la « Nation » est unitaire, inclusif et contraignant, l'appel au « peuple » partisan, exclusif et idéologique.

C'est pourquoi le premier porte la gravité des moments de survie et le deuxième une incitation à l'insoumission et à l'insurrection, au nom d'« une autre République ».

Or le peuple ne peut se lever contre la Nation et le transitoire contre le permanent. De surcroît la Nation ne peut avoir deux visages, deux histoires et deux identités, car l'appel à l'insoumission porte en soi un conflit de sens et d'origines, bref un choix de destin.

La crise actuelle de la France et de l'Europe est une crise des fondements et des dieux et ne peut être conclue que par une guerre civile, ethnique ou culturelle, car il est question, dans la recherche des issues, d'appartenance, d'identité et de symbole.

Or, en Histoire, c'est toujours sur un sol symbolique que se décide le sort du monde.

**Bruxelles 11 novembre 2016**

Ce texte a été présenté au colloque « L'Europe de demain », organisé à l'Assemblée Nationale, le 14 novembre 2016, par l'association « Club Participation et Progrès », en partenariat avec la « Revue Défense Nationale » et « Le Cercle République et Nation »